

Réunion du bureau le 06-12-2013 à Sully sur Loire

Ordre du jour :

Déroulement de la réunion du calendrier
Dossier ASPTT Orléans
Courriel de Gilles Brinon
Planning des réunions
Engagement cyclo-cross régional
Info diverses
Païement des cartes cyclo-sportives 2013 et 2014
Mutations – adhésions
Questions diverses

1°) déroulement de la réunion du calendrier :

Au vu du planning reçu par tous les membres, aucune remarque n'est faite sur le fond, si ce n'est l'inversion de 2 séquences importantes.

2°) dossier de l'ASPTT Orléans :

L'animateur donne de plus amples renseignements concernant le coureur. Au vu de ces renseignements, la commission décide de maintenir le coureur en 2^{ème} catégorie avec possibilité de descente en cours de saison. Les responsables du club seront informés de cette décision.

3°) courriel de Gilles Brinon :

Daniel effectue la lecture du document. Chaque membre de la commission donne son avis. Il en ressort que devant le faible nombre des membres de la commission, cette dernière ne s'impliquera pas dans l'organisation de cette manifestation, ses membres ayant pas mal de travail par ailleurs.

4°) planning des réunions :

Comme certains membres se trouvaient absents aux dates pressenties initialement, de nouvelles dates sont convenues qui donnent satisfaction à tous.

5°) engagement pour le cyclo-cross régional :

Suite à la démission de Mathieu qui suit la situation engendrée par quelques sportifs, c'est Gérard qui accepte de recevoir les inscriptions émanant des coureurs et des clubs pour le cyclo-cross régional.

6°) informations diverses :

Daniel, suite à la réunion de la commission technique et sportive régionale, donne de précieux renseignements :

Pour la catégorie GS, les organisateurs doivent inscrire dans la catégorie GS, tous les licenciés dont la carte cyclo-sportive comporte cette mention

Le nombre de victoires en catégorie GS B est limité à 4 pour tous les licenciés de cette catégorie, dans la région Centre. Ainsi, le sportif qui dépasserait cette limite se trouve déclassé et ne figure plus dans la liste des récompensés (5 premiers ou plus suivant les organisateurs).

Le championnat de France sur route se déroulera à SALOUEL dans la Somme du 4 au 6 juillet
De même le championnat de France du C.L.M. aura lieu à SAVERNE dans le Bas Rhin les 27 et 28 septembre.

7°) paiement des cartes cyclo-sportives :

Le trésorier rencontre des difficultés auprès de certains clubs pour le règlement financier des cartes cyclo-sportives demandées au cours de la saison 2013.

La commission prend les décisions suivantes :

Aucune carte cyclo-sportive de la saison 2014 ne sera délivrée si la dette due n'est pas réglée.

Pour la saison 2014, la demande de cartes devra être accompagnée d'un chèque réglant cette demande.

Le prix de la carte passe à 2 euros pour tous les compétiteurs.

8°) adhésions – mutations :

La commission enregistre les adhésions pour le cyclo-cross de :

Jacques BIDOUX de Nevoy Sport en 3^{ème} catégorie

Corentin ARCHAMBAULT de ASC Ouzouer sur Loire en 13-14 ans

Dean BOSQUET de ASC Ouzouer sur Loire en 3^{ème} catégorie

Justin REAU du CG Orléans en 2^{ème} catégorie

Samuel CADALEN de l'USM Montargis en 3^{ème} catégorie

La commission enregistre la mutation de :

Jean-Pierre HERNANDEZ qui quitte le club de La Fraternelle de Bonnée pour aller à celui de l'Amicale de Neuville.

9°) questions diverses :

La commission décide de remettre les récompenses du challenge de cyclo-cross le jour de l'Assemblée annuelle qui se déroulera au mois d'octobre, permettant ainsi à tous les sportifs mis à l'honneur, de se retrouver et permettre ainsi le clôturer de la saison 2013-2014, en présence des élus locaux et de ceux du Comité directeur de l'UFOLEP du Loiret.

Devant le nombre grandissant de clubs qui ne sont pas présents à l'Assemblée annuelle et de ceux qui n'organisent aucune compétition (cyclo-cross ou route), la commission décide de relancer la caution qui était demandée en début de saison à tous les clubs (même montant et même répartition que par le passé). Cette proposition sera émise aux clubs présents lors de la réunion du calendrier.